

FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 28 août 2018

FRONSAC ANNONCE LA CLÔTURE DE SON FINANCEMENT

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Montréal (Québec) – (TSX - V : FRO.UN) Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« **FPI Fronsac** » ou « **Fronsac** ») est heureuse d'annoncer la clôture, le 28 août 2018 (la « **Date de clôture** »), d'un placement privé de parts (les « **Parts** ») de Fronsac pour un montant total de 8 595 999,18 \$ et de débentures convertibles non garanties (les « **Débentures convertibles** ») pour un montant total de 1 404 000,00 \$ (collectivement désignés le « **Placement** »), émises aux termes de dispenses de prospectus conformément au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*.

Fronsac a émis 15 918 517 Parts à un prix de 0,54 \$ chacune. Les Débentures convertibles également émises arriveront à échéance cinq (5) ans suivant leur émission, porte intérêt au taux annuel de 6%, payable semi annuellement et sont convertibles au gré du porteur en Parts de Fronsac à un prix de conversion de 0,73 \$. Fronsac pourra également racheter les Débentures convertibles trois (3) ans suivant leur émission dans la mesure où le prix de clôture des Parts à la Bourse de croissance TSX se situe à plus de 0,73 \$ pendant une période consécutive de quarante-cinq (45) jours.

Fronsac a retenu les services de Paradigm Capital inc. (« **Paradigm** ») afin d'agir à titre d'intermédiaire qualifié dans le cadre du Placement. Conformément aux modalités de l'entente intervenue entre Fronsac et Paradigm ainsi qu'à la réglementation en valeurs mobilières applicable, Paradigm recevra une commission d'intermédiaire en argent du montant total de 250 000,00 \$, taxes applicables en sus.

Le produit du Placement sera utilisé par Fronsac pour procéder à des acquisitions et pour les fins de son fonds de roulement.

Des initiés de Fronsac ont participé au Placement : M. Michael Zakuta via Les Immeubles Plaza Z-Corp inc. a souscrit à 204 626 Parts, M. Guy Laframboise via Laframboise Holding inc. a souscrit à 204 626 Parts, M. François-Olivier Laplante a souscrit à 370 371 Parts, M. Michel Trudeau a souscrit à 740 741 Parts et Mme. Katia Marquier a souscrit à 37 038 Parts. Les pourcentages de Parts émises et en circulation détenues par Michael Zakuta, Guy Laframboise, François-Olivier Laplante, Michel Trudeau et Katia Marquier sont passés à 8,9%, 4,9%, 1,6%, 1,6% and 0,1%, respectivement.

Les Parts n'ont pas été et ne seront pas enregistrées aux termes de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, tel qu'amendée, ou toute autre loi sur les valeurs mobilières de tout État américain, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis pour le compte ou pour le bénéfice de toutes personnes américaines (i.e. U.S. Person), au sens de la réglementation en valeurs mobilières des États-Unis, en l'absence de tel enregistrement ou de toute dispense d'enregistrement.

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux dont la gestion est entièrement faite par le locataire.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs survenaient ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX), n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.